



Communiqué de presse

du Groupe Hospitalier du Havre

6 juillet 2018 à 17 heures

Dans le cadre des négociations en cours en Psychiatrie, la Direction du Groupe Hospitalier du Havre a rencontré à nouveau la délégation de l'intersyndicale, ce vendredi 6 juillet à 12 heures à la Sous Préfecture du Havre.

Etaient présents à cette réunion : Martin Trelcat, Directeur du GHH et la délégation de l'intersyndicale.

Les propositions de la Direction sont la création de 29,62 postes pérennes au total sur la filière psychiatrique se déclinant dans le cadre de ces mesures:

- 2 recrutements infirmiers à l'Unité d'Accueil et de Crise (UAC) afin de mettre les effectifs du week-end au même niveau que celui de la semaine.
- 12 recrutements d'infirmier(e)s de nuit afin de remettre à niveau les effectifs de nuit sur l'ensemble des services d'hospitalisation complète.
- 15,62 recrutements permettant la composition d'une équipe de soins pluridisciplinaire (infirmiers, aides soignants, assistante sociale,...) ; Son rôle étant la prise en charge de patients stabilisés dont la possibilité de sortie d'hospitalisation et de réinsertion est à mettre en œuvre.

Dans un premier temps : du 1^{er} août au 30 novembre 2018, cette prise en charge d'une vingtaine de patients, s'effectuerait à l'hôpital Jacques Monod (unité 24, habituellement unité de tension saisonnière).

Au 30 novembre 2018, les patients toujours hospitalisés, réintégreraient l'hôpital Pierre Janet et les 15, 62 ETP seraient redéployés au sein du pôle psychiatrie.

Par ailleurs pour rappel, il est également prévu :

- la poursuite du travail sur la mise en place du projet médico-soignant du pôle qui fera l'objet d'un accompagnement par un consultant extérieur à partir de septembre 2018.
- sur les cinq ans à venir, 15 millions d'euros d'investissement qui vont permettre de réhabiliter les pavillons Boréal, Alizé et Caravelle de l'hôpital Pierre Janet améliorant considérablement les conditions d'accueil des patients et d'exercice professionnel des personnels.
- La reconstruction sur un même lieu de l'UAC intégrant les lits et les personnels de l'unité FEROE afin d'avoir un lieu unique d'accueil. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2019, sur proposition de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, les détenus seront orientés vers le Centre Hospitalier du Rouvray. Ainsi, l'unité Féroé viendra renforcer la capacité d'accueil du service des urgences psychiatriques. Les 8 postes affectés à Féroé pour la prise en charge des détenus restent acquis au pôle Psychiatrie malgré la fin de cette activité.